

Axe I : Dynamiques juridiques, institutionnelles et sociales de l'Asie orientale, Coord. : J. Bourgon, C. Chevaleyre

Le présent axe propose une analyse critique et pluridisciplinaire des dynamiques juridiques, sociales et institutionnelles de l'Asie orientale (pré)moderne et contemporaine. Qu'elles soient sociales, politiques, juridiques ou encore économiques, les institutions des sociétés extrême-orientales ont longtemps été présentées comme des facteurs prééminents de la supposée stagnation de l'ensemble de l'Asie orientale depuis la première mondialisation. Bien que systématiquement remis en question par une partie de l'historiographie récente, ce cadre interprétatif essentialisant demeure prégnant dans de nombreux discours et analyses sur les trajectoires historiques et le devenir des nations de l'Asie orientale contemporaine. Ce premier axe entend donc réexaminer et déconstruire ces présupposés en replaçant l'étude des institutions dans un cadre analytique dynamique jouant sur les échelles de temps et d'espace et sur les interactions réciproques entre la société et les institutions. Il s'organise autour de deux thématiques : la première, à dominante historique et juridique, réunit des chercheurs travaillant sur le droit, les institutions et leurs interactions avec la société et le monde environnant. La seconde, à dominante contemporaine et économique, s'intéresse aux politiques publiques à fort impact sociétal. Cet axe se caractérise par un recours significatif aux outils et méthodes des humanités numériques, domaine que l'Institut d'Asie Orientale a investi depuis longtemps.

1.1 « Droit, institutions et société »

Le groupe de recherche « **Legalizing Space in China** » (autour de Jérôme **Bourgon**) poursuit le projet ANR (2011-2014) du même nom. Autour d'une activité consacrée à la traduction de l'ensemble des lois codifiées entre le xv^e et le xix^e siècle, ce projet explore les multiples problématiques liées à l'élaboration et à la mise en pratique du droit en Chine impériale tardive. Il vise à produire des outils et un corpus de référence permettant une compréhension renouvelée de la tradition juridique chinoise et de ses évolutions. La traduction, fil conducteur du projet, se veut ainsi « juridique » (ou « conceptuelle »), en ce qu'elle s'appuie sur l'élaboration d'un glossaire de terminologie juridique (avec des équivalents français et anglais) pensé comme un véritable dictionnaire de référence du droit impérial chinois. Elle se veut aussi « contextuelle », en reliant les textes du droit codifié à un ensemble de matériaux permettant d'appréhender la manière dont les lois étaient appliquées. L'étude du droit se fait aussi à travers ses dimensions « spatiales ». Cette spatialisation du droit passe par l'analyse des rapports entre les codes des dynasties Ming et Qing et les lois/règlements qui s'appliquaient, par exemple, aux populations mongoles ou tibétaines, ou bien encore par l'étude des articulations entre droit promulgué par l'État central et règles provinciales/locales. Ce travail vise à cartographier l'ensemble des règles juridiques en usage sur le territoire impérial. Cette dimension spatiale se décline au travers de l'extension des problématiques étudiées à l'ensemble des traditions juridiques de l'Asie orientale (Corée, Japon, Mongolie et Vietnam) dans une perspective de comparaison et de circulation des savoirs et des pratiques. Le projet s'appuie sur un site internet (<http://lsc.chineselegalculture.org/>) riche pour diffuser les résultats de ses recherches (publications, travaux en cours, informations sur les activités des équipes, les conférences et les séminaires). Il sert surtout de base de référence sur le droit impérial chinois et extrême-oriental pour offrir : 1. Une base de données de l'ensemble des matériaux collectés pour le projet et de la documentation produite (bibliographies, articles, etc.) ; 2. Un accès à toute l'architecture de la législation chinoise en mode *fulltext* permettant de suivre l'évolution de la législation, identifier la place et le rôle des différents textes ainsi que leurs articulations entre eux (grâce à des renvois électroniques) ; 3. Fournir un ensemble de cartes qui présentent à la fois les frontières administratives des empires Ming et Qing, mais aussi les régions normatives mises en lumière par la recherche ; 4. Un glossaire normalisé et multilingue des termes juridiques chinois. Associé à ce projet, Frédéric **Constant** (Université de Nice Sophia-Antipolis) travaille en collaboration avec Jean-Pierre **Dedieu** sur l'élaboration d'une base de données regroupant les peines proposées pour chacune des infractions des différentes éditions du code afin de comparer le quantum de peine prévu pour les infractions réprimées et d'identifier les tendances générales de l'évolution du droit.

Les travaux pilotés par Béatrice **Jaluzot** interrogent le rôle du droit, ses évolutions et les interactions entre diverses traditions juridiques dans la formation et les reconfigurations des institutions japonaises modernes et contemporaines. Le projet « **Unequal Treaties Corpus** » (UT/Corpus) part du constat que l'approche juridique des impérialismes a été pratiquement ignorée des spécialistes de la question alors que le droit a été un outil majeur du fait colonial. Il vise à rassembler au sein d'une base de données l'ensemble des traités inégaux qui ont joué un rôle crucial dans le renouveau des relations Orient-Occident depuis le xix^e siècle, et qui constituent toujours le fonds actuel de ces relations.

L'objectif est de contribuer à une meilleure connaissance de ces textes qui n'ont jamais été rassemblés et de mettre en lumière les cadres de l'action des acteurs ainsi que la teneur et l'évolution des relations diplomatiques de l'époque, leur impact sur la société et sur l'évolution des institutions japonaises. « UT/Corpus » sert également de projet pilote pour la mise en œuvre de « **D-Up** » (Data Upgrade Process), projet transversal en humanités numériques appliqué ici à la mise en base de données par annotation progressive des recueils de documents concernant les traités inégaux avec le Japon et la Chine. « **L'avènement du système juridique japonais contemporain** », autre projet de Béatrice Jaluzot, s'appuie sur une approche historique pour évaluer le degré d'assimilation des techniques juridiques occidentales dans le droit japonais contemporain, qui est l'une des clés essentielles de compréhension de la modernisation du Japon depuis le XIX^e siècle. Dans un dernier projet (« **La réforme du droit des obligations en droit comparé** »), Béatrice Jaluzot tire les fils de cette approche dynamique et comparée à travers l'étude de la réforme du droit japonais des obligations (présentée comme un sommet de la réforme juridique) mise en comparaison avec celles qui ont eu lieu en droit français et allemand contemporains.

Les travaux de Romain **Graziani** (« **Fondements et formation de l'État chinois. Culture, institutions, économie et agriculture à l'époque ancienne** ») s'inscrivent dans une perspective de longue durée et abordent la problématique de l'articulation et des interactions entre institutions, droit et société à travers l'étude du politique. Un premier projet d'ouvrage mettant en dialogue les acquis de la psychothérapie et de la psychologie cognitive avec la tradition intellectuelle chinoise consiste en une réflexion sur les paradoxes du volontarisme en morale, en politique, et dans la création artistique et scientifique. Dans un autre projet de monographie, Romain Graziani revisite les origines de la culture politique chinoise en prenant pour foyer d'attention les penseurs de l'école légiste, qui ont jeté les fondements de l'ordre pénal, institutionnel et administratif à partir duquel s'est édifié le régime impérial. **Xu Dongxiang** explore quant à lui le processus historique qui a conduit le conservatisme chinois de l'époque républicaine à devenir un conservatisme culturel. Il examine l'environnement culturel, les interactions des intellectuels et le contexte socio-politique qui contribuèrent à dépolitiser les discours politico-culturels des conservateurs et à les réduire à une culture sur la défensive.

La recherche de Claude **Chevaleyre** (« **Histoire sociale du fait servile et des dépendances en Chine moderne** ») aborde la thématique « droit, institutions et société » à travers l'étude des interactions entre normes et pratiques, institutions et société dans l'histoire du fait servile et des dépendances en Chine moderne (XV^e-XIX^e siècle). Explorant les multiples facettes du fait servile, ce projet s'appuie sur une démarche à la fois analytique, heuristique et progressive, et s'articule autour de trois axes directeurs indissociables : Le premier (« Droit et normes ») est consacré à la reconstruction des normes du travail en Chine impériale tardive et vise à cerner, analyser et restituer les catégories et concepts de la servitude, et plus généralement à comprendre les modalités de passage du « libre » au « servile ». Le second (« Micro histoires comparées des régimes de travail contraint ») opère un changement d'échelle géographique et temporelle pour se concentrer sur l'étude comparée des structures et pratiques du travail dans plusieurs localités aux XVII^e-XVIII^e siècles. Le dernier (« **China Human Trading and Slaving Database** »), axe prioritaire de cette recherche, s'inscrit dans le champ émergent de l'histoire de l'esclavage en Asie. Il cherche à comprendre le fonctionnement des réseaux de traite d'êtres humains, leur organisation (sources, marchés, voies, opérateurs), leur ampleur, leurs imbrications avec d'autres réseaux de marchandises et leurs évolutions. Il s'organise autour d'un projet de base de données visant à répertorier et cartographier les flux de traite d'êtres humains et produira une base de données ouverte accompagnée d'un glossaire, d'un corpus de sources numérisées, d'une base de données *fulltext*, et de données sur les prix.

1.2 « Politiques publiques, changements sociétaux, énergie et environnement »

Le second thème de l'Axe 1 s'intéresse principalement aux politiques publiques contemporaines ayant un fort impact sociétal. Il réunit divers projets autour de problématiques d'ordre politique, économique, énergétique et environnemental, sans négliger les apports de l'histoire. Romain **Graziani** apporte à cette thématique une dimension historique. L'un de ses projets porte en effet sur l'histoire de la formation de l'Etat chinois à la lumière des transformations environnementales du territoire de l'âge du bronze jusqu'à la fondation de l'empire. Il y explore en particulier le rôle des transformations agricoles et économiques et leur impact sur le développement des normes réglant les interactions du corps social (lois et rites). Le projet de Jean-Pascal **Bassino** (« **Capital naturel et développement économique au Japon : une perspective de long terme** ») mobilise l'ensemble des outils de l'histoire économique pour étudier la caractérisation du mode de gestion des actifs naturels et de la diversité

régionale en termes d'institutions formelles et informelles au Japon depuis le xvii^e siècle. Il cherche à évaluer la résilience de l'économie rurale aux chocs exogènes résultant d'anomalies climatiques du milieu du xviii^e au début du xx^e siècle. Il a pour objectif en particulier d'analyser l'inscription de l'élévation du bien-être que connaît le Japon à partir du xviii^e siècle dans une dynamique correspondant à un développement durable du point de vue environnemental et social (le cas du Japon ayant ceci d'intéressant que les conditions initiales étaient marquées par une très forte densité démographique, des ressources naturelles comparativement limitées et des importations de ressources naturelles restées négligeables avant le milieu du xix^e siècle).

Dans le prolongement des travaux sur les éco-quartiers ou « smart cities » (projet Smartmob ADEME/PREDIR G06), le groupe de recherche formé par Yveline **Lecler**, Nicolas **Leprêtre** (en coopération avec Bruno Faivre d'Arcier, LAET) travaille à un projet intitulé « **L'émergence de nouvelles mobilités urbaines** : Conditions technologiques, juridiques et sociales » (dans le cadre du GERPISA, réseau international de chercheurs sur l'automobile). S'appuyant sur les acquis de l'étude de l'électromobilité comme partie prenante tant de la dynamique de transition énergétique (recharge des véhicules, réseaux électriques intelligents) que de la lutte contre les émissions de gaz à effets de serre, ce projet analyse les dynamiques institutionnelles à l'œuvre et la gouvernance des nouveaux services de mobilité offerts ou expérimentés au Japon. Dans un premier temps centré sur l'électromobilité et l'autopartage, les potentialités de développement des véhicules connectés et autonomes seront prises en compte dans un deuxième temps. L'analyse vise à identifier les conditions permettant le décollage de ces différents marchés, qu'il s'agisse de conditions technologiques (véhicules électriques, à hydrogène, connectés / autonomes, NTIC et gestion des données numériques), de conditions juridiques (législation / réglementations inadaptées), ou de conditions sociétales (pratiques et comportement / acceptation des populations.) L'étude, replacée dans un contexte comparatif avec la France, a *in fine* pour but de contribuer au débat sur le rôle que doivent jouer, au côté des acteurs privés, les acteurs publics locaux et nationaux pour orienter le déploiement de ces marchés, ainsi qu'à celui sur le changement de paradigme et la transformation de l'écosystème automobile.

Benoît **Granier** entend étudier les instruments et savoirs qui restent ignorés par l'action publique, alors qu'ils apparaissent pourtant comme des solutions satisfaisantes à des problèmes que les décideurs politiques ne parviennent pas à résoudre. Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet Smartmob et de sa thèse de doctorat qui portait sur l'étude de la mise à l'agenda et l'élaboration des politiques de changement des comportements ainsi que de la mobilisation des savoirs dans l'action publique. Prenant pour cas d'étude la lutte contre le changement climatique, le projet « **Action publique et lutte contre le changement climatique : Les savoirs et instruments ignorés** » vise à analyser les facteurs qui expliquent pourquoi ces savoirs et instruments sont écartés par l'action publique tant au Japon qu'en France. Que ces instruments et savoirs soient issus d'approches sociologiques de la demande en énergie ou qu'ils relèvent de l'étude des comportements générant le plus d'émissions de gaz à effet de serre (large consommation de viande, voyages en avion, etc.), il s'agit de comprendre quelles sont les dynamiques en jeu et en quoi elles incitent les décideurs à écarter des instruments qui pourtant semblent particulièrement prometteurs.

1.3 "Dynamiques des institutions commerciales et économiques"

Peter **von Staden** travaille quant à lui sur les dynamiques des institutions commerciales et économiques autour de trois thèmes. Un premier projet (« **Technology Transfer and Commercialization** ») étudie la sous-performance comparée de la Corée du Sud par rapport aux nations européennes et aux Etats-Unis en s'appuyant sur Théorie de l'interdépendance sociale. Il analyse les dynamiques des groupes formant la matrice institutionnelle des processus de transfert de technologie (projet dont la dimension comparatiste évoluera pour inclure la France, l'Allemagne, et le Royaume-Uni). Un second projet explore les « **Décennies perdues du Japon** » à travers une étude comparative de l'usage par les médias du terme de « crise » et de la manière dont cet usage contribue à préparer et à influencer l'électorat à la mise en œuvre de réformes économiques. Dans un dernier projet (« **Soft Power in South Korea** »), il s'attache à fournir une analyse et une mesure fines de l'étendue de l'exercice du « Soft power » de la Corée du Sud au moyen de programmes de « Social media scraping » (par exemple Python), dont les méthodes d'analyse pourront ensuite être étendues à d'autres pays de la région. Julien **Hanoteau** et Virginie **Vial** explorent quant à eux l'environnement entrepreneurial et la corruption en Indonésie à travers l'étude des structures et politiques institutionnelles. S'appuyant essentiellement sur des sources indonésiennes, ils mènent plusieurs projets. Le premier (« Institutional quality, conforming, and evasive

entrepreneurship ») étudie l'influence (la médiation au sens économétrique) de la corruption sur la relation entre qualité des institutions locales et entrepreneuriat. Un second projet (« Does social capital reduce petty corruption? Indonesian evidences ») étudie l'impact du capital social, dans ses diverses formes (*bonding, bridging, linking*) sur l'incitation des entrepreneurs à verser des pots de vin. Un troisième projet en cours de développement concerne la corruption dans les marchés publics, et les dispositifs anti-corruption dans la réglementation des marchés publics. Ce dernier projet concerne enfin le rôle des technologies de l'information dans le développement de l'entrepreneuriat, tous secteurs confondus.

Les membres de l'Axe 1 travailleront au sein de différents programmes en lien avec diverses institutions :

- Bonn Centre of Dependency and Slavery Studies (Allemagne)
- Consortium Data Futures (Universités Bâle, Heidelberg, Princeton, Aix en Provence)
- École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris)
- Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités (IHRIM UMR 5317)
- Institut des sciences sociales de l'Université de Tokyo (Shaken, Japon)
- Institut lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique (ILHDPP, Univ. Lyon 3)
- Institute of Economic Research, Hitotsubashi University (Japon)
- International Institute of Social History (Pays-Bas)
- Max Planck institute for European Legal History (Allemagne)
- Université de Bâle (Suisse)
- Faculté de droit de l'Université de Tokyo (Japon)
- Max Planck Institute for Comparative and International Private Law (Hambourg)
- Université Duisbourg-Essen, Institute of East Asian studies (Allemagne)

Ils sont membres des projets suivants :

- « China Human Trading and Slaving Database » (CHTS-DB), Claude **Chevaleyre**, projet Impulsion de l'IDEXLYON doté d'un financement de 50 000€ (2019-2020), <https://chts.hypotheses.org/>
- « D-Up », Béatrice **Jaluzot**, Peter **Cornwell**, Jean-Pierre **Dedieu**, projet doté d'un financement de 19 000€ par la MSH (2019-2020)
- « Unequal Treaties Corpus » (UT/Corpus), Béatrice **Jaluzot**, projet émergent de l'ENS de Lyon doté d'un financement de 30 000€ (2018-2020)
- « Southeast Asian Development in the Long Term (SEA-DELT) » <https://seadelt.net> ; site internet conçu par Jean-Pascal **Bassino** (IAO) et Gérald **Foliot** (Huma-Num, CNRS) en coopération avec des chercheurs de différentes universités européennes et extra-européennes (Australie, Etats-Unis, Japon, Thaïlande) ; mise en place d'un réseau international de recherche avec le soutien de la banque centrale de Suède (20 000 €).

Ils ont déposé ou co-déposé les projets suivants :

- Jérôme **Bourgon** a soumis avec Jean-Louis Halperin (ENS Ulm, PI principal) le projet ERC-Synergy « [TROGLODIT](#) » ([Transformations and Glocalisation of Law and Normative Discourses and Institutions: Toward a Sociohistorical Jurisprudence of Non-Western Law](#)). Oral prévu en [septembre 2019](#).
- Claude **Chevaleyre** est associé comme porteur secondaire d'une demande de financement COST intitulée « WORKC » (Worlds of Related Coercions in work), déposée par Juliane Schiel (Université de Vienne). Financement accordé en juin 2019.

Membres principaux :

- **Bassino**, Jean-Pascal (professeur des universités, ENS de Lyon, économie) ; **Bourgon**, Jérôme (directeur de recherches, CNRS, histoire du droit chinois) ; **Chevaleyre**, Claude (chargé de recherches, CNRS, histoire sociale de la servitude en Chine) ; **Dedieu**, Jean-Pierre (directeur de recherches émérite, CNRS) ; **Graziani**, Romain (professeur des universités, ENS de Lyon, philosophie) ; **Hanoteau**, Julien (professeur associé, KEDGE Business School, économie de l'environnement) ; **Jaluzot**, Béatrice (maîtresse de conférences, Sciences Po Lyon, droit privé) ;

Lecler, Yveline (professeure émérite, Sciences Po Lyon, économie politique) ; **von Staden**, Peter (professeur associé, KEDGE Business School, management international) ; **Vial**, Virginie (professeure associée, KEDGE Business School, économie du développement)

Chercheurs associés :

- **Constant**, Frédéric (professeur des universités, Nice Sophia-Antipolis, histoire du droit chinois) ; **Chabrot**, Christophe (maître de conférences, Université Lumière Lyon 2, droit public) ; **Granier**, Benoît (post doctorant, Université Chuo, Tokyo) ; **Guan** Xiaojing (Beijing Academy of Social Sciences) ; **Kim**, Marie S.K. (St Cloud Univ. Minnesota) ; **Leprêtre**, Nicolas (post-doctorant) ; **Mérieau**, Eugénie (post doctorante, Université de Göttingen)

Doctorants :

- **Chaney**, John (doctorant associé, Université de Genève) ; **Fernandez**, Michaël (doctorant associé, Université de Grenoble) ; **Lopez**, Guillaume (Université Lumière Lyon 2)

Résumé des projets de thèse en cours

1. « Droit et gestion de l'État sur la sexualité dans la Chine impériale : Une reconstitution critique des cas judiciaires à partir du Compendium de jurisprudence pénale (1834) ». **John Chaney** (Université de Genève), co-dirigé par Laure Zhang (directrice, Université de Genève) et Jérôme Bourgon (co-directeur)

Le Compendium de jurisprudence pénale (*Xing'an huilan* 刑案匯覽), publié en 1834, est une mine inépuisable pour comprendre le fonctionnement de la justice dans la Chine impériale. L'objet de cette recherche est la relation entre le droit et la gestion de l'État sur la sexualité dans la Chine des Qing. Cette étude a pour objectif de reconstruire la réalité historique et sociale des crimes de luxure de la Chine des Qing au travers du prisme juridique, et ainsi d'éclairer notre connaissance de l'État et de la société chinoise de l'époque, notamment le fonctionnement du droit chinois traditionnel.

2. « Les Ming face à la crise des 'pirates japonais' : gestion de la défense maritime et réalités de terrain (xvi^e-xvii^e siècles). Le cas du Zhejiang et du Fujian ». **Guillaume Lopez** (Université Lumière Lyon 2), co-dirigé par Jérôme Bourgon (directeur) et Paola Calanca (EFEO)

L'objectif de cette thèse est d'étudier la gestion de l'état et les réalités de terrains que cette dernière recouvre lors des campagnes militaires dans le Zhejiang et le Fujian des années 1550 au début du xvi^e siècle. L'arrivée de mercenaires venus assister les soldats des garnisons dans la défense contre les « pirates japonais » a en effet eu de répercussions économique-sociales sur les territoires. Afin de soutenir ces « nouveaux » soldats, les autorités locales ont dû lever des taxes supplémentaires. L'étude de cette surcharge fiscale amènera à reconsidérer le financement des campagnes militaires dans un contexte plus large ; et ainsi à étudier la situation après les raids de wokou.

3. « Le changement d'échelle dans la diffusion de l'hydrogène : expérience japonaise, actualité française ». **Michaël Fernandez** (Université de Grenoble, laboratoire PACTE), co-dirigé par Thomas Reverdy (PACTE) et Mathieu Brugidou (EDF), suivi à l'IAO par Yveline Lecler. Bourse de thèse ADEME cofinancée par EDF.

Cette thèse a pour objectif de mettre en lumière les enjeux de l'intégration de l'hydrogène dans les programmes de transition énergétique, en s'appuyant sur le concept de *discursive issue networks*. Il s'agira de déceler l'existence de valeurs, de croyances, d'argumentaires communs entre les acteurs, afin de dresser *in fine* une cartographie des argumentations et des enjeux des partisans et des détracteurs de l'hydrogène. Ce travail propose d'étudier la filière hydrogène japonaise (résidentiel, transport, énergie), tant pour son état d'avancement que parce qu'elle connaît actuellement une vague de libéralisation, laissant présager une sortie imminente de « l'espace protégé » constitué jusqu'alors. La connaissance de la trajectoire japonaise nous permettra d'engager un travail comparatif avec les dynamiques existantes en France.